

j



P'tit journal

Printemps 2015

Mairie de Saint Martin du Fresne
37 Grande Rue
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com



> **L'actualité de la municipalité**
Pages 2 à 9

> **Vie associative**
Pages 10 à 19

> **Clin d'œil**
Page 20

> Le mot du Maire

Vous n'avez pas reconnu votre p'tit journal habituel !

Eh bien oui, nous avons une nouvelle maquette, mais la présentation reste la même. Ce changement s'explique par la mise en place du nouveau site internet. Le précédent devenait de plus en plus difficile à gérer dès lors que nous devions procéder à une mise à jour des pages. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de faire appel à un nouveau prestataire. Il nous a fourni un site qui permet une manipulation des pages beaucoup plus ludique.

La dénonciation du contrat avec le fournisseur précédent a entraîné la rupture du contrat pour le p'tit journal qui était lié à celui du site internet. Nous avons donc aujourd'hui un nouveau prestataire pour la mise en forme et l'impression de notre journal communal.

Nul doute que cette nouvelle maquette vous plaira, elle a fait l'unanimité au sein des membres du conseil municipal au moment du choix.

Une première année de mandat d'élus municipaux s'achève. Elle est passée très vite, avec la mise en œuvre de différents projets que le conseil municipal a décidé de porter pour le bien de tous. Les conseillers ont mis toute leur ardeur pour gérer les dossiers pour lesquels ils se sont portés volontaires.

Il est peut-être un exercice plus difficile que d'autres, lors d'un premier mandat, c'est celui de la connaissance et de la pratique du budget. Pour mener à bien sa mission, un conseiller se doit de bien connaître les règles budgétaires. Ce premier exercice, pour une majorité des membres du conseil, s'est bien passé, avec un peu de pédagogie et une attention particulière portée aux questions qui se sont posées. A l'issue de ces travaux, le budget pour l'exercice 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Pour finir sur le budget, le conseil municipal a décidé, pour cette année 2015, de ne pas modifier le montant de la part communale du prix de l'eau et de l'assainissement, et de maintenir le taux des 3 taxes perçues par notre commune au taux des années précédentes, ceux-ci n'ayant pas augmenté depuis 5 années, les besoins financiers de notre collectivité ne le nécessitant pas.

Vous trouverez, dans les pages suivantes du p'tit journal du printemps 2015, un article sur les impôts, ainsi qu'une présentation des différents travaux qui seront conduits sur notre territoire.

Vous avez été un peu plus de 50 % des inscrits sur les listes électorales à participer au scrutin des élections départementales du mois de mars. Vous avez, aujourd'hui, deux conseillers qui représentent notre canton à l'assemblée départementale, présidée par le député de notre circonscription, Damien Abad, que nous avons l'habitude de rencontrer sur notre commune.

Natacha Lorillard et Jean Déguerry sont à votre écoute et à l'écoute des élus.

Pour continuer sur le conseil départemental, les membres du conseil municipal ont décidé de répondre à l'appel à projet de cette assemblée, concernant la construction de MARPA et de PUV sur le territoire du département de l'Ain. Notre commune est intéressée par la construction d'une Petite Unité de Vie (PUV). Cet établissement permet l'hébergement de personnes âgées (24 au plus), qui sont toujours indépendantes, mais qui désirent quitter une maison ou un appartement devenu trop grand au départ de son conjoint par exemple. Ce n'est pas encore la maison de retraite, chacun installe ses meubles dans son appartement et peut conserver son indépendance,

mais aussi participer, un peu ou beaucoup, à la vie de la structure avec les autres résidents.

La commune de Saint Martin du Fresne a déposé un dossier de candidature auprès du conseil départemental, qui attribuera le droit de construire cet établissement. Ce dossier a été soutenu devant un jury le 27 mai, et le résultat sera connu au cours de ce mois de juin.

Si la commune de Saint Martin du Fresne est retenue, nous vous présenterons ce projet, plus en détail, lors de la parution d'un prochain p'tit journal.

Avant de terminer ce mot du maire, je souhaite vivement féliciter l'entente de football St Martin-Maillat-Combe du Val, pour le parcours remarquable qui a été effectué cette année en championnat. Bravo bien sûr et avant tout aux joueurs pour cette performance, merci à l'entraîneur pour avoir brillamment conduit son équipe, et aux dirigeants qui sont tous les jours sur le pont pour mener à bien la pratique de ce sport, du plus jeune âge, avec de nombreux gamins, aux adultes.

Enfin, au nom du conseil municipal, je souhaite à toutes les associations de notre village une pleine réussite pour les manifestations nombreuses qui vont être organisées sur notre commune, avec une participation encore plus importante des habitants.

Je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes vacances d'été, en famille, entre amis, loin d'ici ou tout simplement sur notre beau territoire du Haut-Bugey.

Dominique Turc



> L'actualité de la Municipalité

Les impôts locaux 2015

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de 3 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année, de 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

Pour l'année 2015, l'augmentation de la base de calcul pour la taxe d'habitation est de 2.75%, et de 1.55% pour la taxe foncière sur le bâti.

• **L'augmentation du taux de chaque taxe**, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2015, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2014.

Ainsi, **le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente**. Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2015 :

- le taux de la taxe d'habitation est de 6,02%, pour un produit global de 69 591 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 156 000 euros.
- le taux de la taxe foncière sur les



propriétés bâties est de 9,08%, pour un produit global de 99 608 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 097 000 euros.

• le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63%, pour un produit global de 17 886 euros sur une assiette prévisionnelle de 46 300 euros. ■

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- **L'augmentation des bases de calcul** qui sont notifiées par les services de l'état, **sur lesquelles vos élus ne peuvent agir**.

Les autres sources de financement pour l'année 2015

En plus des 1 87 085 euros perçus par l'intermédiaire des 3 taxes décrites ci-dessus, nous percevons aussi :

- une attribution de compensation de la part de la CCHB d'environ 480 000 euros,
- des dotations de l'Etat pour environ 145 000 euros.

Sont aussi versées des dotations de différents fonds, des redevances pour services, des produits de ventes de bois.

Au budget de l'année 2015,

différents travaux et actions sont prévus à la section investissement du budget. Les plus importants sont :

- L'aménagement de l'entrée nord du village : les appels d'offres sont parus début avril, les offres des entreprises ont été examinées au cours du mois de mai et un choix des entreprises intervenantes a été fait au cours de la séance du conseil municipal du 19 mai. Le montant engagé devrait être légèrement supérieur à 300 000 euros ;
- La réfection de façades sur l'église,

pour environ 16 000 euros.

- L'aménagement d'espaces supplémentaires au columbarium pour 25 000 euros, qui n'a pas été fait l'année dernière.
- L'achat de matériels mis à disposition des employés communaux, pour environ 30 000 euros.
- La réfection de la pelouse du rond-point sud, pour environ 5 000 euros.
- La réfection des chemins de la plaine, pour environ 35 000 euros. ■

Le Site Internet nouveau est arrivé !

Certains d'entre vous l'ont peut-être déjà visité, mais si ça n'est pas encore le cas, vous êtes invités à le découvrir à l'adresse suivante :

www.saintmartindufresne.com

Quelques explications vous permettront de comprendre comment ce site a été construit pour qu'il soit le plus simple possible d'utilisation :

> Sur l'onglet «ACCUEIL», en dessous des photos qui défilent, la page est scindée en deux parties :

- à gauche, un «accès rapide» vous permettra d'accéder d'un clic aux services fréquemment sollicités, tels que la Mairie, les démarches administratives, le calendrier des manifestations... (Vous retrouverez

cependant ces mêmes informations classées dans les menus affichés sur la barre verte transversale).

- la partie de droite est réservée à l'affichage d'informations concernant les événements importants à venir, ainsi qu'à divers communiqués, comme dernièrement, les résultats des élections départementales.

Tout en bas, dans la bande verte, apparaissent les coordonnées de la Mairie, ainsi qu'un accès direct aux quatre diaporamas.

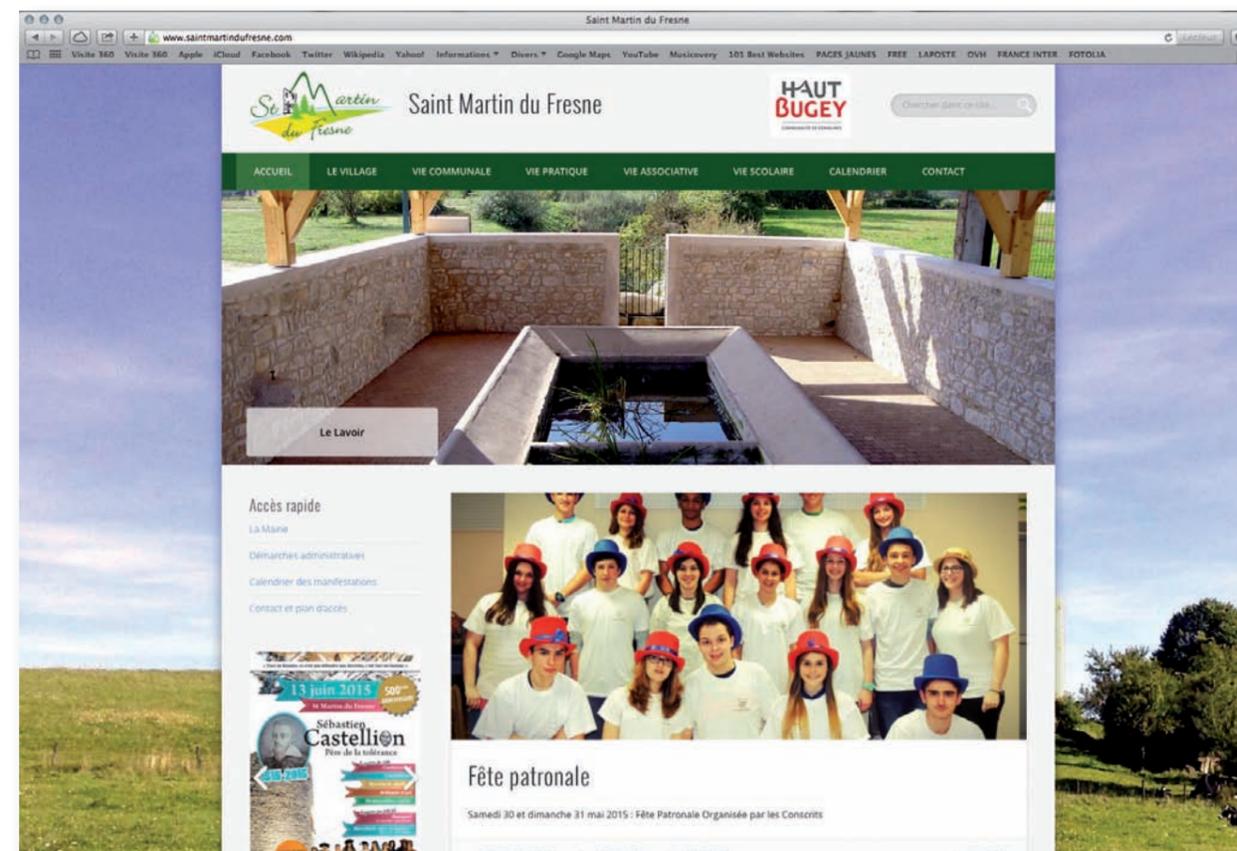
La page d'accueil évoluera au fil des semaines et de l'actualité de notre village.

- Les onglets suivants reprennent

par le menu les informations concernant : le village, la vie communale, la vie pratique, la vie associative, la vie scolaire, le calendrier des manifestations et la page contact.

Vous constaterez que certains points demandent encore à être renseignés. De nouveaux articles et compléments d'informations arriveront prochainement... Dans l'attente, nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une bonne visite.

L'équipe de la commission communication. ■



> L'actualité de la Municipalité

Recensement militaire



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

4

Tout Français, fille ou garçon, âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, ou au consulat s'il réside à l'étranger.

En effet, le recensement est obligatoire et doit être fait dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire pour un jeune Français de

naissance. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit également se faire recenser, et ce dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

À l'issue du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) vous délivrera une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du service public : <http://www.service-public.fr> ■

Nouveau service proposé par la poste

«J'en rêvais... la Poste l'a fait» !!

Notre agence Postale de Saint-Martin est désormais équipée d'une tablette numérique. Mise à la disposition du public, celle-ci offre un accès gratuit aux services en ligne de la Poste, mais également à d'autres sites de services publics :

SERVICES POSTAUX	SERVICES PUBLICS
laposte.fr	services-public.fr
labanquepostale.fr	mairie.fr
lapostemobile.fr	Sécurité sociale
timbres.laposte.fr	Allocations familiales
colissimo.fr	Pôle emploi
Suivi courrier/colis	Légifrance
Prise de RDV avec un conseiller financier	Amendes
Conditions générales de vente	Conseil Général
	Cadastre
	Office du tourisme/informations locales

Notre agent Postal reste à votre disposition et pourra vous guider dans l'utilisation de cette tablette, si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à venir découvrir ce nouveau service. ■

Interlacs 2015

Les jeux intercommunaux «les Interlacs» se dérouleront le dimanche 12 juillet 2015 sur l'Esplanade du Lac de Nantua.

- > à 9h00 précises : Interlacs des jeunes (enfants de 7 à 14 ans)
- > à 11h30 : défilé costumé dans les rues de Nantua avec animation musicale
- > à 12h45 : repas sous chapiteau
- > à 14h30 : Interlacs des adultes
- > à 18h30 : remise des prix

Un animateur sera présent et commentera les jeux.

Pour ce qui est des jeux du matin pour les enfants, vous devriez, au moment de la lecture de cet article, avoir déjà reçu les informations concernant les inscriptions et l'organisation de cette matinée, par l'intermédiaire des enseignants.

Si vous souhaitez venir soutenir et encourager les équipes de Saint Martin du Fresne (enfants et adultes) : rendez-vous le dimanche 12 juillet 2015 à partir de 9h00, sur l'esplanade du Lac de Nantua. ■

Les Folklories 2015

Dans le cadre des Folklories 2015, une parade aura lieu le mardi 7 juillet à 18h30, sous le hangar communal de Saint-Martin du Fresne, avec cette année un groupe folklorique venant des USA : le ballet «Bailey Mountain Cloggers».

S'il est un pays qu'il est inutile de présenter, c'est bien celui des Etats-Unis d'Amérique ! Première puissance militaire et seconde puissance économique mondiale, un modèle à suivre ou un exemple à éviter... on adore ou on exècre... mais il faut bien le reconnaître, ce pays ne laisse pas indifférent ! Et pourtant il a une histoire des plus récentes, faite d'un mélange de tendances culturelles, certes large, mais totalement assumé.

Le ballet «Bailey Mountain Cloggers» nous présentera les facettes les plus européennes de cette culture américaine, avec un groupe de danseurs de claquettes, un art qui reste tout de même une marque de fabrique de la tradition américaine. Créé en 1974 à Asheville en Caroline du Nord, et dirigé par Danielle PLIMPTON, ce ballet porte le nom d'une montagne adjacente au campus universitaire dans lequel il est hébergé : The Mars Hill College. Ce campus passe pour être un berceau américain des danses de claquettes,

depuis l'époque où Bascom Lamar Lunsford donna dans les années 50 ses lettres de noblesse à cette région en développant définitivement cette danse. Depuis sa création, le ballet «Bailey Mountain Cloggers» s'attache à préserver un niveau d'excellence qui est challengé et jugé chaque année à l'occasion des nombreux concours nationaux auxquels participe le ballet... et dans lesquels il brille systématiquement ! Contribuant ainsi à la renommée de leur campus, les étudiants/danseurs du «Bailey Mountain Cloggers» vivent leur pratique artistique avec une intensité et un engagement tout à fait remarquable, qui a permis au ballet d'asseoir une véritable réputation internationale qui l'a conduit à se pro-

duire sur les scènes des plus grands Festivals de danses traditionnelles (Canada, Europe, Amérique Latine, ...), ainsi que sur plusieurs plateaux télévisés comme ceux de la BBC !

Le ballet «Bailey Mountain Cloggers» nous proposera une large variété de claquettes : Acapella dance (présentée sans musique), traditional line dance (la base des claquettes), Waltz Clog (d'origine anglaise)... mis en valeur par des costumes dans le plus pur style «western» et accompagné par un orchestre de Bluegrass music extraordinaire. Du très beau programme, proposé par une jeunesse éclatante de sourire et de qualité ! ■

5



Programme des Folklories du 7 au 14 juillet 2015

DATES	GROUPES	PARADES (18h30)	SPECTACLES (20h30)
Mardi 7 juillet	USA	St-Martin du Fresne	Brion
Mercredi 8 juillet	LA REUNION	Beard-Geovreissiat	Apremont
Jeudi 9 juillet	PEROU + TOGO	Charix	Port
Vendredi 10 juillet	ESTONIE	Le Poizat	Les Neyrolles
Samedi 11 juillet	CAUCASE		Maillat
Dimanche 12 juillet «JEUX DU LAC»			
Lundi 13 juillet	PANAMA	Montréal-La-Cluse	Montréal-La-Cluse
Mardi 14 juillet	Portugal	Martignat (11h30)	Nantua (20h00)

Bientôt dans les salles !

Cette année encore, la Gendarmerie réitère l'«**Opération tranquillité vacances**» pour les particuliers, mais aussi l'«**Opération tranquillité entreprises**».

6

L'article paru dans le p'tit journal de printemps 2014 attirait votre attention sur l'utilité de ce service proposé par la gendarmerie. Totalement gratuit, il offre une surveillance des habitations et entreprises durant la période estivale ou les longs week-ends (trois jours minimum).

Les zones les plus exposées sont souvent situées à proximité d'un échangeur autoroutier, favorisant une fuite rapide... La Zone Industrielle située entre St Martin et Maillat est considérée comme plus vulnérable, aussi, les particuliers comme les entreprises sont invités à déposer une demande de surveillance pendant leur absence.

ST MARTIN DU FRENE commence doucement à acquérir le réflexe, la gendarmerie nous informe qu'elle a déjà enregistré plusieurs demandes depuis le début de l'année 2015. D'aucuns penseront «cela n'empêchera malheureusement pas les cambriolages», sans doute, cependant les rondes multipliées de la gendarmerie auront à terme un rôle de dissuasion non négligeable.

Si vous souhaitez déposer une demande de surveillance, des formulaires sont à disposition à la Mairie. Après avoir renseigné le document, il vous faudra le déposer en mains propres à la gendarmerie de Nantua, afin qu'un agent puisse vérifier avec vous toutes les données nécessaires au bon déroulement de l'opération.

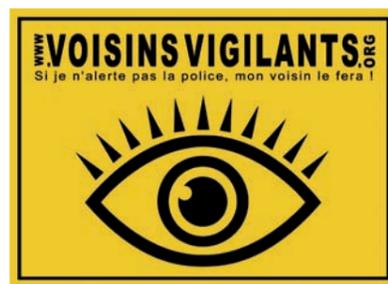
Des informations complémentaires concernant ce dispositif sont sur le site Internet de St Martin (onglet



«vie pratique»), accompagnées de quelques conseils de la Gendarmerie. Un lien vous permettra d'aller directement sur le site officiel du Ministère de l'intérieur où vous trouverez les formulaires (format PDF) à remplir pour toute demande de surveillance.

Parallèlement à l'«Opération tranquillité vacances», il existe une autre mesure de prévention appelée «**Opération voisins vigilants**».

Toujours dans l'optique de lutter contre les cambriolages, il s'agit là d'une démarche de citoyenneté et



d'entraide, qui se traduit par la surveillance d'un quartier par le voisinage lui-même.

La mise en place officielle de «voisins vigilants» se matérialise par l'inscription à un site web communautaire (<http://www.voisinsvigilants.org/>) qui permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages, ceci de manière simple et totalement gratuite.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires concernant «**Opération tranquillité vacances**», «**Opération tranquillité entreprises**» et «**Opération voisins vigilants**» sur le site de St Martin, dans l'onglet «VIE PRACTIQUE».

Voilà de quoi partir l'esprit serein...

**EXCELLENTE VACANCES
A TOUS !**

Benne à déchets verts

Au printemps dernier, la municipalité mettait en place, à titre expérimental, une benne visant à récupérer expressément les résidus de tontes et tailles de haies. Rappelons que cette démarche avait pour objectif premier d'épargner aux San-Martinois les déplacements jusqu'à la déchetterie d'Izernore, mais pas seulement... Les résidus d'herbes et de petits branchages pourraient être récupérés et compostés, et l'engrais ainsi obtenu viendrait enrichir la terre lors de divers travaux de jardinage comme, par exemple, les plantations du comité de fleurissement. Double utilité : le service rendu est ainsi converti en une démarche écologique et utilitaire !

A la fin de l'été 2014, force était de constater que les usagers avaient

joué le jeu, le dispositif avait bien fonctionné. Mais si l'expérience de l'été dernier s'est avérée concluante, quelques mois d'hiver auront suffi à faire oublier quelle est la réelle destination de cette benne. C'est ainsi qu'ont dernièrement été déposés de grosses branches, des troncs d'arbres, des planches, des bouteilles, des grillages et du carton, ainsi que de petits déchets verts... conditionnés dans des sacs-poubelles !

Si ce service est gratuit pour les usagers, il a un coût pour la commune : 1900 € pour la location de la benne ainsi que l'enlèvement de 15 tonnes de déchets verts, pour les seuls mois de juillet, août et septembre 2014. Nous vous rappelons que le contrat passé avec le prestataire ne prend en compte que l'enlèvement des

déchets verts tels que résidus de tonte et petits branchages (types taille de haies). Tout autre matériau, même dit «vert», déposé dans la benne génère alors une opération de tri pour le prestataire... qui se traduit automatiquement par un coût supplémentaire que la commune ne peut assumer.

Il est impossible de mettre en place une surveillance humaine près de cette benne, aussi, chacun d'entre nous est prié de respecter scrupuleusement sa destination. Si d'autres négligences étaient constatées au cours des mois à venir, la municipalité informe les usagers que ce service sera tout simplement supprimé, ce qui serait fort dommage. ■

7



Déchets sauvages

Les déchets sauvages... dans le «P'tit journal hiver 2014», nous avons évoqué les tristes découvertes faites de-ci de-là. Comme il est bien connu que les «mauvaises habitudes» ont la vie dure, les surprises continuent : il a été trouvé dans la combe de Vaux, deux sacs remplis de médicaments ! Des ordonnances déchirées, restées dans les sacs, ont permis de retrouver et de verbaliser le propriétaire.

Chaque fois qu'il a été possible de retrouver les auteurs de ces incivilités, des amendes ont été dressées, et les sommes récoltées ont été redistribuées à différentes associations. ■



Composteurs

Comme nous l'avons annoncé dans notre programme, l'objectif de la municipalité est de réduire le volume des déchets ménagers. Pour ce faire, il existe, entre autres, un moyen simple et efficace : composter les déchets.

Les personnes qui possèdent un jardin peuvent très facilement installer un petit composteur afin d'y déposer, une fois par jour ou par semaine, les déchets d'épluchures. Il en existe de très jolis en bois. Aujourd'hui, la municipalité désire aller plus loin en installant un «composteur collectif» entre le HLM et le centre commercial, afin d'offrir le même service aux personnes résidant en appartement.

Une réunion d'information pour les habitants aura lieu prochainement. Le SIDEFAGE, qui a déjà implanté des

composteurs dans des villes comme Yonnax ou encore Grenoble pourra vous exposer l'utilité et le bien-fondé de cette pratique qui se développe dans de nombreuses communes, alors pourquoi pas à St Martin du Fresne ?

Pour mémo, le compost, c'est la transformation, à même le sol, des déchets organiques par accumulation de :

- déchets humides (épluchures de fruits et légumes, résidus de tontes...),
- et déchets secs (résidus de jardinage secs, type branches broyées).

La fermentation, accompagnée d'une montée en température, transforme les déchets en engrais, appelé composteur.

La Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement concernant l'éventuelle mise en place d'un composteur collectif ou individuel. ■

Bibliothèque municipale

L'activité de la bibliothèque se poursuit avec une fréquentation du public San Martinois qui se maintient, grâce en grande partie aux animations dédiées aux enfants du groupe scolaire de la commune, rencontres qui favorisent l'inscription de nouveaux adhérents. Nous rappelons qu'elles ne peuvent avoir lieu sans la très bonne collaboration des enseignants et leur Directeur.

8

Nous profitons de cet article pour remercier les personnes nombreuses qui se sont déplacées pour assister à la projection du film animalier le 7 novembre 2014, ainsi qu'à la conférence sur les mouvements de population à St Martin durant les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle qui a eu lieu le 20 mars dernier.

L'équipe de bénévoles s'est beaucoup investie pour mettre en place les animations qui se sont déroulées depuis la parution du dernier «P'tit Journal» de l'année 2014 :



• **Le 7 novembre 2014 :**

projection gratuite à la bibliothèque, d'un film animalier tourné dans le Bugey et réalisé par Agnès GEORGE, résidente du Haut Bugey.

• **Le 20 novembre 2014 :**

accueil des enfants de CM1 et CM2, accompagnés de leurs enseignants, pour une animation sur le thème de la guerre de 1914-1918 (exposition d'objets prêtés par

des habitants de la commune que nous remercions sincèrement, recherches de textes, illustrations diverses se rapportant à l'époque et à cet événement par l'équipe de la bibliothèque).

• **Les 11 et 15 décembre 2014 :**

lecture et animation de contes assurées par l'équipe de bénévoles, au profit des petites, moyennes et grandes sections, aux CP, CE1 et CE2, accompagnés par leurs enseignants respectifs.

• **Le 20 mars 2015 :**

conférence pour tout public, animée par Bertrand Guyot, consacrée aux mouvements de population à Saint Martin du Fresne durant les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle, et ce, dans le cadre de l'activité «généalogie» qui a rencontré au cours de l'année 2014, un vif succès. ■

PETITS RAPPELS :

- la bibliothèque (salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus) **est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h30**,
- les prêts de livres sont gratuits pour tous les San Martinois,
- les animations sont gratuites et ouvertes à tout public, même celui qui n'est pas inscrit à la bibliothèque,
- les jeunes enfants accompagnés d'un adulte sont les bienvenus pour découvrir les albums mis à leur disposition, pour écouter une lecture sur place avec leur parent, un espace lecture étant aménagé à cet effet,
- Internet est à la disposition du public lors des permanences.

L'équipe a eu le plaisir d'accueillir, depuis mars 2015, un nouveau membre en la personne de Dominique Pélisson. Bienvenue à Dominique.

C.C.A.S.

Même lorsque nous envisageons de faire pour le mieux vis-à-vis de nos administrés, il arrive parfois que certains d'entre eux se sentent quelque peu offusqués. C'est bien le cas des bénéficiaires du repas de fin d'année et des colis de Noël offerts par le CCAS, notamment pour

ceux qui atteignent l'âge requis, 65 ans jusqu'à présent.

Compte tenu :

- des différents échanges entre les membres du CCAS et quelques-uns d'entre eux,
- et du fait d'une entrée dans la vie de retraité de plus en plus tardive, il a été décidé, aussi bien pour participer

au repas que pour obtenir un colis, de repousser l'âge d'admission à 70 ans, ceci dès cette année 2015.

Pour être complet, nous vous précisons que le repas de fin d'année aura lieu le samedi 5 décembre. Concernant les personnes qui ne désirent pas participer au repas, la remise des colis aura lieu le jeudi 17 décembre. ■

Médaille du village

Lors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, en janvier dernier, Robert DURAFOUR se voyait remettre la médaille du village. Pour ceux et celles qui n'étaient pas présents, nous avons souhaité remettre à l'honneur un San Martinois qui a donné beaucoup de son temps et de son énergie en s'impliquant activement dans la vie de sa commune.

Dernier d'une famille de sept enfants, Robert DURAFOUR naît sur le plateau de Chamoise le 8 novembre 1931. Il va à l'école primaire du plateau avant de partir à Belley, où il poursuit des études agricoles. Dans les années 50, il fait son service militaire avant de revenir vivre à la Greye, dans la ferme familiale, où son père les initie, ses frères et lui, au métier de «tourneur» sur bois. Il apprend également le métier de débardeur.

Au début des années 60, parallèlement à son travail à la ferme, il développe avec son frère Hubert, une activité de débardage. Robert a toujours eu une passion pour le bois,

son intérêt pour ce noble matériau s'étend de la sylviculture à la fabrication de divers objets en bois qu'il réalise avec talent. Le plateau de Chamoise n'a pas de secret pour lui, gardien de l'histoire du plateau, il en connaît parfaitement la moindre parcelle !

Mais le travail ne fait pas tout dans la vie ! A l'occasion d'une visite à l'une de ses tantes résidant à Chenelette, dans le Beaujolais, il croise un jour le regard d'une belle jeune fille... quelque temps plus tard, l'histoire se concrétise par un mariage ! C'est ainsi que Robert épouse Simone le 30 décembre 1965, ils auront trois enfants : Jean-François, né en 1967, Christine en 68 et Nadine en 69. Quelques années plus tard, leurs trois petits-enfants, Samuel, Lucie et Louis entrent en scène, complétant ce joli tableau familial.

Très impliqué dans la vie de sa commune, il est élu conseiller municipal à la Mairie de Saint-Martin, de 2001 à 2008. Egalement pompier bénévole durant une trentaine d'années, il ho-

norera cette fonction jusqu'à la retraite.

Des années durant, il est aussi un «donneur de sang» engagé, puis il prolongera son engagement en prêtant main-forte aux organisateurs, lors des journées de don du sang. En collaboration avec l'employé communal, il assure le déneigement du plateau pendant près de vingt ans. Egalement très investi dans diverses manifestations, il offre notamment ses services au comité des fêtes durant de nombreuses saisons...

Ce n'est qu'à l'âge de 80 ans que Robert décide de «lever le pied», désireux de s'occuper de sa famille, de ses activités personnelles et centres d'intérêts, encore nombreux.

MERCI à vous, Robert, pour ces nombreuses années d'implication et de convivialité partagée ! ■



9

Centre de Loisirs

Lors de la 1^{ère} semaine des vacances de Pâques, les enfants, venus en nombre, ont pu partir «à la conquête du système solaire», avec des jeux en adéquation, des dessins divers sur la galaxie et la fabrication d'un système solaire. Mais le plus apprécié a été, sans doute, la visite de l'observatoire de la Lèbe.

Un autre séjour de 2 jours a remporté un vif succès. Une sortie en Ardèche, les 16 et 17 avril, a permis à six enfants de 8 à 12 ans de faire de l'accrobranche et du kayak à Vallon Pont d'Arc.

La 2^{ème} semaine, la fréquentation a été moindre, malgré un programme intéressant puisque le thème choisi par Jenny Jacotot et les animatrices Helena Da Moura et Coraline Millat, était : «A la découverte de Saint Martin du Fresne». Les enfants ont ainsi pu découvrir l'histoire du village, grâce à un bénévole de l'association «Les amis de la tour», qui valorise le patrimoine du village. Ils ont également visité la fromagerie de la Combe du Val et fabriqué une maquette du village.

Les vacances se sont terminées en beauté sur une boum et un goûter avec des galettes au sucre préparées par les enfants.

Mme Jacotot vous informe que pour les vacances d'été, le programme sera établi mi-juin.

Pour toutes inscriptions ou renseignements :
06 33 78 65 30
04 74 49 01 31

2015 une année, Little Marcel

Les beaux jours arrivent et nous souhaitons que cela dure pour que cette saison soit aussi réussie que la saison 2014. Plusieurs projets vont cette année voir le jour avec la participation de la commune.

10 En premier lieu, le rond-point sud sera revisité avec la réalisation de trois massifs et une reprise de la pelouse. La mise en place d'un arrosage automatique complètera le projet.

Trois arrosages automatiques seront également mis en place par notre fontainier JACKY, actuellement en «hibernation» au Maroc. Ces derniers permettront de couvrir 80% de nos massifs.

Le massif de la rue de l'ancienne Gare (en face de la Poste) sera équipé d'une fontaine venant directement du Portugal et ramenée gracieusement par F. BORN. Les massifs de la place de l'église seront «relookés» avec différents aménagements qui vous surprendront.

Notre ami Jean-Pierre a passé le mois de mai à repeindre plusieurs infrastructures qui agrémenteront plusieurs massifs et qui vont vous étonner. Michel a consolidé plusieurs charriots cet hiver, avec des couleurs chatoyantes qui seront positionnées sur certains massifs.

Au mois de mars, lors de la remise des prix départementaux à Lagnieu, Saint Martin du Fresne a compté deux lauréates :

• **Josiane TISO** a reçu le deuxième prix départemental des balcons fleuris,

• **Elisabeth BURDET** a reçu le troisième prix des fenêtres et murs fleuris.



Un grand bravo encore à toutes les deux.

Le comité de fleurissement 2015

Simone et Bernard DALLOZ souhaitant faire un break cette année, Bernard a laissé les comptes de notre association à Henriette.

Alexis DUPONT est venu rejoindre le comité de fleurissement, ce qui permettra de soulager ces dames pour certains travaux.

Les premières plantations vont démarrer fin mai, si vous souhaitez y participer, laissez un message à la mairie et nous vous contacterons.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez quelques conseils pour élaborer vos massifs ou vos jardinières.

Bonnes plantations à tous. ■



Rivières et lacs du Haut Bugey

La Société de pêche a pour vocation de gérer les droits de pêche et la protection des milieux aquatiques et patrimoines piscicoles.

Elle regroupe les Sociétés de pêche de St-Martin du Fresne, Maillat, Brion et Oyonnax.

Le droit de pêche s'exerce sur Le Borrey, La Doye de Condamine, L'Oignin, Le Bras du Lac, Le Lange, l'Anconnans, Le Merdanson ainsi que le Lac de Sylans, le Lac de Matafelon-Samognat, le Lac de Conflans et le lot 24 sur la rivière d'Ain (aval du barrage de Coiselet). ■

Site internet : rlhb.fr - Lien Facebook : [AappmaRIhb](https://www.facebook.com/AappmaRIhb)



Société de chasse de Saint Martin du Fresne

La saison 2014/2015 s'est bien déroulée malgré des débuts compliqués dus aux mauvaises conditions atmosphériques. La fin de saison, plus clémente, s'est prolongée jusqu'à la fin mars.

Début Janvier, notre vente de boudin et de diots a fait le bonheur des habitués. Encore un grand merci à notre éternel Stéphane GUERRY qui a œuvré une fois encore toute la nuit avec son fidèle compagnon Christophe PREVITALI pour que tout soit prêt à 8h00. A 11h30, tout était vendu.

Nous avons organisé notre 9^{ème} grand tournoi de tarot, ouvert à tous, le dimanche 8 Février 2015 à la salle des fêtes de Saint Martin du Fresne. Ce concours qui comptait plus de 68 joueurs (4 de moins que l'année 2014) s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Plusieurs personnes se sont qualifiées pour le challenge du Haut Bugey 2015, ainsi que pour le championnat de l'Ain 2015.

Le matin même, les fameux civets et civiers, préparés la veille par Fanfan et Suzanne GUERRY étaient proposés aux villageois. Comme d'habitude

ils ont fait l'unanimité, nous avons même eu des réservations de personnes venant de Bourg en Bresse pour cette occasion. Jean-Noël NAY et son amie Chantal ont proposé des terrines de foie de sanglier qui sont parties très rapidement. Impossible d'avoir la recette de Jean Noël, il la garde bien précieusement.

La cabane progresse doucement dans sa nouvelle extension, nous en sommes maintenant au stade des finitions.

Le vendredi 27 Juin aura lieu notre Assemblée Générale. ■



Théâtre

Une nouvelle saison commence pour les **Comedy'Ain**.

Dans le précédent journal, nous nous étions quittés sur un sentiment de devoir accompli : la troupe était créée et la première saison un succès.

Mais il n'y a pas de repos dans la vie d'une troupe, juste un changement d'activité au gré des saisons.

En effet, à peine le rideau tombé sur notre dernière représentation à Maillat que nous faisons déjà le point de ceux qui repartaient pour une nouvelle saison ainsi que des nouveaux arrivants, l'effectif étant bouclé lors de notre réunion de lancement de la saison tout début janvier.

Ont remplié pour une nouvelle année Brigitte, Muriel, Laura, Philippe, Sandrine et Christopher. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux acteurs Jean-Patrick et Mirko ainsi qu'à notre régisseur Gil et notre souffleuse Elodie. Et restent disponibles nos «jokers» Yohan (trésorier) et François (relations extérieures).

Avec toute cette fine équipe nous avons choisi la pièce qui va égayer vos soirées de l'automne prochain et en avons commencé les répétitions dès début mars, le temps d'apprendre les premières répliques.

Pour notre nouvelle saison, notre choix s'est porté sur la pièce «**Alirazade et les mille et une gaffes**», comédie de Christian Rossignol. Le texte, écrit pour 5 hommes et 4 femmes, a été adapté par nous-mêmes pour 4 hommes et 4 femmes, avec l'autorisation et les félicitations de l'auteur.

Valentin, jeune peintre désargenté, est amoureux d'Isabelle son modèle, mais sa timidité maladive et sa maladie congénitale l'empêchent de lui déclarer sa flamme.

Sa vie est d'une monotonie affligeante. Tout va changer subitement et irréversiblement avec l'arrivée d'Alirazade, génie diplômé, qui va entraîner Valentin dans un tourbillon de gaffes et le public dans une succession d'éclats de rire.

Mais avant de jouer il nous faudra encore construire les décors et trouver ou confectionner costumes et accessoires...

Alors patience et soyez nombreux à venir rigoler des mésaventures de Valentin et de son facétieux génie, les 12 et 19 septembre prochains sous le hangar communal, réaménagé en salle de spectacle éphémère.

A bientôt et Que la Farce soit avec vous !



Contact :
 contact@comedy-ain.fr - Tel: 04.74.75.66.39
 www.comedy-ain.fr - facebook.com/ComedyAin ■



Les conscrits

Les conscrits tiennent à vous remercier pour votre accueil et votre générosité.

Le mois de mai est toujours pour nous un signe de fête, de joie et de rencontres. Les tournées de brioches nous permettent de faire connaissance avec les nouveaux San Martinois et de revoir les habitués qui nous accueillent toujours chaleureusement.

En cette année 2015, de nombreux jeunes motivés sont venus agrandir la joyeuse bande de copains, et tous ensemble espèrent qu'ils pourront toujours compter sur vous pour continuer à exister. ■

Excellente année pour l'ESMCV FOOTBALL !

Notre équipe Fanion accède au niveau promotion d'excellence de l'Ain en terminant champion de sa poule à 4 journées de la fin. Elle reste invaincue sur l'ensemble de la saison, grâce à un match nul lors du dernier match à Frans.

En revanche l'équipe réserve, malgré une deuxième partie de saison assez exceptionnelle, manque la montée en deuxième division suite à la défaite contre le leader Bellegarde lors de la dernière journée.

Mot du Président : David Bassinet

Je tiens à remercier, pour cette an-

née déjà réussie, tous les supporters venus chaque dimanche pour soutenir les équipes 1 et 2, ainsi que tous les dirigeants et éducateurs du club, sans oublier évidemment, toutes les municipalités et la CCHB pour leur soutien financier nécessaire à la vie du club.

Cette année a également été faste pour nos jeunes, puisque la fusion en U17 et U15 avec Nurieux et Izeronore, a permis aux U15 d'accéder, après les barrages, à la promotion d'excellence (tant espérée depuis 15 ans).

Je souhaite aussi féliciter les autres équipes Jeunes pour leur comporte-

ment au cours de cette saison.

Je voudrais aussi rappeler les prochaines manifestations du club, qui je l'espère, auront un aussi beau succès que le loto et le repas dansant de l'hiver dernier.

- **Dimanche 21 juin :** Tournoi interne au Club de 9 h à 12h, Stade de Lanténay
- **Samedi 4 juillet :** Galettes du foot, plusieurs points de vente à St Martin du Fresne, Maillat, Condamine, Vieu d'Izenave...
- **Samedi 11 juillet :** Concours de pétanque à partir de 13h30, Stade de St Martin du Fresne

Sans oublier notre présence, pour les manifestations des autres associations San Martinoises :

- **Samedi 13 Juin :** Célébration de Sébastien Castellion
- **Samedi 18 Juillet :** Fête d'été sur le plateau de chamoise. ■



Sou des écoles



Arbre de Noël

A l'occasion de l'arbre de Noël, le 19 décembre 2014, les enfants ont apprécié la présence du Père Noël avec lequel ils ont été pris en photo, ont écouté des contes et partagé le goûter. Ils ont également assisté au spectacle du clown magicien «Banaba».

Chaque enfant a reçu un livre en cadeau, choisi par les enseignants, en fonction de son niveau. Des cadeaux collectifs ont également été offerts : une série de 44 DVD de l'émission «C'est pas sorcier» pour découvrir et apprendre différemment, ainsi que plusieurs jeux pour chaque classe.

Pour clôturer cette journée, la soirée du Sou, en compagnie des parents, a encore une fois été très conviviale et appréciée.

Sorties scolaires

Grâce à l'investissement du Sou des écoles, les enfants ont pu profiter de plusieurs sorties : Certains ont appris ou se sont perfectionnés en ski de fond. La classe des CMI et CM2 a traversé avec joie le plateau de Retord : une première étape de Cuvery à la ferme du Retord a permis aux enfants de passer la soirée et la nuit ensemble. Le lendemain, une seconde étape s'est terminée aux plans d'Hotonnes.

La piscine était encore au programme cette année et certains en profitent encore. Une sortie au parc des oiseaux pour les petites, moyennes et grandes sections de maternelle a été organisée. Les élèves de CE et CM ont assisté à une répétition d'un spectacle à Oyonnax : «Le Carnaval des animaux».

Nous remercions les parents qui ont donné de leur énergie et de leur temps pour accompagner ces différentes sorties.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR :

- **Fête de l'école le 20 juin 2015**
Spectacle des classes, jeux, repas, buvette, musique pour danser et s'amuser
- **VTTathlon à Chamoise le 5 septembre 2015**
Crêpes, buvette, repas du soir sous le hangar
- **Vide grenier le 4 octobre 2015**
Diôts, côtelettes, saucisses, frites, buvette
- **Ronde des sangliers le 17 octobre 2015**
Soupe à l'oignon, crêpes, vin chaud
- **Arbre de Noël le 18 décembre**

Nous remercions toutes les bonnes volontés qui, pour chaque manifestation, apportent leur énergie, leur bonne humeur, leur matériel pour installer, préparer, servir, ranger... Nous vous attendons toujours plus nombreux dans ces moments d'organisation et au cours des manifestations pour permettre à tous de passer d'agréables moments de convivialité. Que les enfants de l'école de St Martin puissent bénéficier encore longtemps de la générosité de tous jusqu'à la fin de leur CM2. ■

Club de l'amitié

Le club de l'Amitié a terminé l'année par un bon repas préparé en partie par ses membres. Monique et Clément nous ont concocté un succulent civet de sanglier offert par des chasseurs de Chamoise. Les bûches du dessert étaient données par la commune.

Les séances du mercredi ont repris au mois de janvier. Elles se déroulent à nouveau dans la salle des Châteaux, la salle de l'ancienne poste se révélant malheureusement trop bruyante. Après avoir tiré les rois, nous avons encore une fois, le 13 mars, pris le chemin de la magnifique salle de spectacle de Mâcon afin d'assister à

un splendide spectacle cabaret précédé par un repas des plus savoureux.

Le 26 novembre, nos deux nonagénaires, les deux Paulette, nées en 1924 ont fêté leur anniversaire avec



deux énormes gâteaux. D'autres anniversaires sont fêtés tout au long de l'année.

Les statuts du club qui dataient de 1979 ont été rafraîchis et approuvés par la Sous-préfecture.

Retraité(e)s du village peuvent venir grossir les rangs du club. Si vous ne jouez à rien, ce n'est pas grave, mais il est toujours possible d'apprendre. Le jeu booste la mémoire et la convivialité du club aide à se sentir moins seul et pourquoi pas à rajeunir ! Merci à la commune et à tous ceux qui font vivre le club. ■



Comité des fêtes

Le 24 février dernier a eu lieu le carnaval.

Les enfants, déguisés, ont défilé gaiement derrière Monsieur Carnaval, munis de lampions et lançant des confettis dans les rues de notre village. Le défilé a terminé sa course rue de la Fromagerie, où comme chaque année, Monsieur Carnaval a été brûlé. Pour clôturer cette chaleureuse soirée, le comité des fêtes offrait des bugnes, des jus de fruits et

du vin chaud aux San Martinois, dans le bâtiment de l'ancienne fromagerie.

La très attendue fête d'été sur notre plateau de Chamoise, aura lieu le samedi 18 juillet 2015.

Pour que cette année soit encore une réussite, nous comptons, sur la bonne volonté des bénévoles des différentes associations, comme des habitants, pour la mise en place des chapiteaux et la bonne gestion des nombreux stands. N'hésitez pas à prendre

contact avec nous si vous souhaitez vous investir.

De plus, pour la gestion du quotidien de notre association, nous vous rappelons que le comité des fêtes recrute, celui-ci a besoin de personnes pour renforcer l'équipe du bureau.

Vous pouvez nous rejoindre, quel que soit votre âge, votre temps disponible et vos compétences. Chacun pourra s'intégrer comme il veut. ■

Retraite sportive

Après vous avoir fait connaître le tir à l'arc et la randonnée pédestre dans les numéros précédents, nous allons vous parler d'une activité purement hivernale de la «retraite sportive» : la randonnée en raquette à neige.

Cette année nous n'avons fait que neuf sorties : enneigement tardif, mais de bonne qualité.

Nous avons fait une randonnée que nous avons projetée de nombreuses fois, sans avoir jamais pu la réaliser par manque de neige au dernier moment : les Monts d'Ain !!!

Le 12 février, 60 personnes envahissent le plateau de Chamoise. Les conditions sont idéales : bonne neige, beau soleil et ciel bleu.



Deux groupes sont formés en fonction des aptitudes de chacun. Partis du hangar, ils montent à la stèle des maquisards (encore une découverte pour beaucoup). Direction la Greye pour arriver au point de vue sur Nantua pour le premier groupe, le second groupe qui a choisi la grande randonnée prend la direction des Monts d'Ain.

Arrivés en haut, le Mont-Blanc s'offre à nous, tout près.

A la descente, le second groupe retrouve «la moyenne randonnée» qui avait bifurqué au niveau du point de vue sur Nantua pour rejoindre le chemin de descente du Signal au hangar.

L'ensemble des participants était ravi. Des personnes venant d'autres clubs de l'Ain ont pu découvrir les Monts d'Ain et se sont promis de revenir cet été pour randonner sur cette montagne.



Pour vous donner une idée de nos sorties, nous sommes allés à la Pesse, à Belleydoux, et une journée au Colomby de Gex. Pour cette dernière destination, le temps était exceptionnel. Au sommet, nous avons pique-niqué en admirant les Alpes : un panorama à 180°, de la Suisse jusqu'à l'Oisans !!! Nous avons même eu l'agréable visite de trois Chamois, pas du tout affolés par le groupe. Les sourires étaient sur les lèvres, tous heureux de profiter de ces bonnes conditions et de cet instant privilégié. Au bout des 14 km et des 700m de dénivelé, les participants s'étaient retrouvés autour d'un verre pour prolonger cette bonne ambiance conviviale. L'ensemble des participants était enthousiasmé par le choix des itinéraires, le cadre grandiose, exceptionnel et cette journée ensoleillée.

Actuellement, des études montrent que l'activité physique (en particulier la marche ou la raquette à neige) est indispensable pour se maintenir en bonne santé.

La marche est l'un des sports les plus conseillés pour bien vieillir. C'est pourquoi la «retraite sportive» s'ouvre au plus grand nombre : des débutants aux randonneurs aguerris, mais aussi à toute personne ayant un problème de santé. Pour ceux-ci, une petite randonnée de 2h, 2h30 est idéale pour une reprise d'activité et pour s'essayer avant la découverte des randonnées moyennes ou grandes.

Afin de juger si l'ambiance et le rythme vous conviennent, deux sorties vous sont proposées sans engagement d'inscription au club.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site :

<http://retraitesportivemontrealnantua.wifeo.com>

La cotisation annuelle de 39€ est valable pour toutes les activités.

La «retraite sportive» vous attend... à bientôt. ■

F.N.A.C.A.

La fin de la guerre d'Algérie a été fêtée dignement le 19 mars à Brion. Une foule nombreuse et la plupart des maires des cantons concernés étaient présents. Un repas amical a réuni ensuite 66 convives dans un restaurant de Montréal La Cluse. La FNACA participe aussi à des manifestations dans les différentes communes et rend les honneurs aux défunts qui malheureusement sont de plus en plus nombreux parmi ses rangs. ■

Anciens combattants

L'Amicale des Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale le 28 février. Les douze membres de l'amicale ont montré qu'ils avaient encore un bon coup de fourchette ! Comme les autres années, ils se sont retrouvés au monument le 11 novembre, le 8 mai et le 26 avril à Nantua à la commémoration du retour des déportés il y a 70 ans. Ils se sont rendus aussi cette année au monument du Val d'Enfer à Cerdon. Ils seront aussi présents le 19 juillet

à la carrière de Béard-Géovreissiat où les SS ont achevé des maquisards blessés et hospitalisés à Nantua. Les anciens combattants sont donc souvent sollicités et répondent toujours favorablement lorsqu'il s'agit d'honorer la mémoire de leurs aînés. ■

Les Amis de la Tour

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les «Amis de la Tour» préparent plus activement que jamais la commémoration du 13 juin.

Tous les détails et le programme de la fête ont été donnés dans le numéro précédent puisque lorsque celui-ci paraîtra, la fête sera terminée !

Seulement deux précisions :

> Le spectacle son et lumière «Sébastien l'enfant de St-Martin»

sera filmé, ainsi qu'un petit résumé de la journée.

Nous allons faire une prévente des D.V.D. :

- 10 € jusqu'au 13 juin,
- 12 € ensuite.

En vente :

- boulangerie DUMEZ à St Martin,
- billetterie de l'office du tourisme du Haut-Bugey (04 74 12. 11 57),
- ou encore auprès des Amis de la Tour.



> Nous avons réédité des petits livrets pour mieux connaître Sébastien Castellion.

Ils sont en vente à la boulangerie, à la fromagerie et en mairie au prix de 4 €.

Les Amis de la Tour ■



Gym volontaire

Cette année encore, Florence, notre animatrice diplômée, a su motiver ses troupes ! Chaque mercredi de 20h15 à 21h30, le Club de Gymnastique volontaire se retrouve à la Salle des Châteaux, pour des exercices variés sur un rythme musical, renforcement musculaire, assouplissement, endurance-cardio....

Cette saison, nous avons accueilli une trentaine d'adhérentes. Nous espérons que pour la rentrée prochaine, nous retrouverons ce groupe et de nouvelles personnes désireuses de pratiquer un "Sport-Santé".

Pour tous renseignements et inscriptions pour Septembre prochain, vous pouvez contacter Françoise Voillat : 06 71 46 30 40

Don du sang

L'année 2014 s'est terminée en beauté puisque le 24 Décembre, nous avons réalisé une collecte de 59 dons, nombre que nous n'avions plus atteint depuis longtemps. En mars de cette année, la première collecte va dans le même sens puisque nous frôlons encore les cinquante, c'est de bon augure pour 2015.

18



Vous pouvez constater sur le cliché pris lors de cette collecte, que nos donateurs ont la pêche ! Seule ombre au tableau, cette collecte s'est déroulée avec la présence d'un seul médecin, ce qui a occasionné une longue queue (cliché ci-dessous) pour l'entretien de santé



préalable à tout don. Nous remercions tous nos généreux donateurs pour la patience et les sourires affichés lors de cette attente.

Suite à notre réclamation, l'Etablissement Français du Sang nous a promis la présence **d'un médecin et d'une infirmière** formée pour

ces entretiens lors du prochain don, ce qui devrait éviter ces fastidieuses attentes.

Notre Assemblée Générale s'est tenue en Février, démontrant une fois de plus la bonne vitalité de notre amicale. Lors de cette assemblée, plusieurs diplômes ont été remis, récompensant des donateurs assidus : M. Didier GRANDCLEMENT pour 100 dons, Mme Ginette IARUSSI pour 60 dons et M. Patrice BRISSET pour 25 dons. Bravo à eux. Une pensée pour M. Pierre-Emile TISSOT, fidèle donneur décédé récemment. Suite au départ pour raison professionnelle de Frédéric CANTHINA, que nous remercions chaleureusement pour son engagement à l'amicale, le poste de Vice-Président a été repris par M. Raymond GOUDEY.



A l'occasion de la journée mondiale du Don de Sang, et pour sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de ces dons, le 13 juin 2015, l'amicale d'Oyonnax avec l'aide de toutes les amicales du Haut Bugey organisait une opération consistant à réaliser la forme d'une goutte de sang. L'objectif était de rassembler sur un grand terrain le plus grand nombre possible de personnes vêtues d'un poncho rouge (fourni).

Malheureusement, cette journée coïncidait avec la journée «Sébastien CASTELLION», à Saint Martin... Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de consacrer une ou deux heures de leur temps pour venir à Oyonnax et participer à cette opération «GOUTTE DE SANG». ■

Amicale des pompiers



19

L'Amicale des Pompiers de St Martin du Fresne a organisé un repas, le vendredi 13 mars 2015, afin de parler du voyage croisière de 2014, mais aussi du prochain voyage programmé en 2016.

Plus de 35 personnes étaient présentes à ce repas qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et une grande amitié. Rien ne manquait, réunis autour d'un plat principal «jambon au Chablis» chacun se remémorait les moments forts de



la croisière, les anecdotes ont fusé ! Et puis la question s'est posée : où aura lieu le prochain voyage ? A ce jour, bien que l'organisation de celui-ci soit définitivement arrêtée, la destination nous est encore inconnue car si secret il y a, il est jalousement gardé par notre organisateur maison de grands talents.

Le repas a été ponctué de trois séquences photos : la croisière elle-même, les différentes étapes et les moments choisis (où personne n'a été oublié).

De plus, nous avons eu droit à un spectacle de danse (rappelant notre passage en Grèce), improvisé avec brio par François CARRON et Paul SPITERI, vêtus tous deux d'une chemise blanche et d'un pantalon noir... ils ne s'étaient soi-disant pas exercés, on en doute encore !

Pour clore cette partie animations, un pompier présent, dont je tairai le nom, a été invité, en raison de sa fin d'activité professionnelle, à venir devant les invités

pour se voir remettre en cadeau un passe-temps qui a bien fait rire tout le monde lorsque son utilisation a été trouvée (il s'agit d'un appareil pour se tourner les pouces). Son épouse a reçu un superbe bouquet de fleurs. ■

Recherche de pompiers volontaires :

A tous ceux et celles qui souhaiteraient devenir pompiers volontaires à Saint Martin du Fresne et qui aimeraient auparavant pouvoir disposer d'informations pour se décider sur un éventuel engagement, il y a lieu de prendre contact avec la Mairie qui ne manquera pas de vous communiquer les coordonnées du Chef de Corps et de son Adjoint, afin que ces derniers puissent satisfaire à vos interrogations.

Merci d'avance et à bientôt de vous compter parmi nous.

20

«Le sport : c'est bon pour la santé !»

Ce n'est bien entendu pas la première fois que vous entendez ou lisez ce conseil... et pour cause ! Il est fondé sur les bienfaits réels et démontrés de la pratique régulière d'une activité physique. Ce slogan, un San Martinois en a fait son mode de vie.

Qui ne connaît pas ou n'a pas croisé le chemin de Jean-Claude BERMANN, cet homme si discret, pourtant impliqué dans la vie du village, toujours disponible pour donner un coup de main aux associations pour les travaux physiques.

Jean Claude et sa femme Monique ont élu domicile à Saint Martin du Fresne il y a environ 25 ans. Il est fromager affineur, un métier dur physiquement. Il lui a été conseillé de se mettre au sport afin de limiter ses problèmes répétitifs de dos. C'est donc à 35 ans qu'il se met à la course à pied et participe à plusieurs cross pompiers, notamment celui de

Pont d'Ain. Par tous les temps, il participe entre autres, à 5 cross et 8 championnats de France sous l'égide des pompiers. Son plus beau résultat fut 4^{ème} sur 320 participants. Dès lors, Jean Claude ne s'est plus arrêté, c'est sa façon à lui d'extérioriser ses tensions nerveuses, liées au travail et au quotidien. Il est essentiel pour lui de se sentir en forme malgré les années. «J'en ai besoin !», comme il dit.

Depuis toutes ces années, il a déjà participé à 8 marathons (42,195 kms), des parcours Bourg/Nantua (52 kms), des semi-marathons (21,100 kms), des participations à des courses diverses, des vétathlons...

Il peut être fier de ses performances. Pour vous donner une idée, à l'âge de 50 ans, il ne lui fallait qu'une heure et 12 minutes pour courir un semi-marathon de 21,100 kms. Lors de son dernier cross en avril 2015, le jour de ses

76 ans, il ne lui a fallu que 49 mn pour parcourir 10 kms.

Il est un exemple pour nous tous, comme quoi, il n'est jamais trop tard pour se mettre au sport afin de garder la santé.

Nous souhaitons à Jean Claude de fouler les routes encore longtemps ! ■



Nos joies nos peines

Naissances :

Sahra CANSEVER
Betul DEMIRBAS

Décès :

Mme Marcelle BURDET
Mr Virgile LINES-VICENTE
Mme Paulette GUIGNARD
Mr Roger VAYSSIE
Mme Fadime URGUZ



P'TIT JOURNAL Printemps 2015

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :

Dominique TURC

Responsables de la publication :

Brigitte HUMBERT, Florence VIGNON

Coordination :

Séverine PERRAUDEAU, Michel VELAS

Conception et réalisation :

Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :

Imprimerie Comimpress

Nombre d'exemplaires : 500